

## Communiqué de presse

# AXA IM lance deux nouveaux ETF actifs obligataires

AXA Investment Managers (AXA IM) annonce aujourd'hui le lancement de deux nouveaux ETF obligataires actifs : AXA IM Global Inflation-Linked Bond Opportunities UCITS ETF et AXA IM Short Duration Income UCITS ETF. Ces deux nouvelles expositions viennent compléter la gamme existante d'ETF actifs, s'appuyant sur l'expertise reconnue d'AXA IM en matière d'investissement obligataire et de gestion active.

### 1. AXA IM Global Inflation-Linked Bond Opportunities UCITS ETF (ACPI)

AXA IM Global Inflation-Linked Bond Opportunities UCITS ETF offre une exposition à une sélection active d'obligations indexées sur l'inflation émises par des gouvernements membres de l'OCDE<sup>1</sup>, comprises dans l'indice Bloomberg World Government Inflation 1-10 year Total Return Index USD Hedged. Le total de ses frais sur encours annuel s'élève à 0,20 %<sup>2</sup>.

AXA IM Global Inflation-Linked Bond Opportunities UCITS ETF (tickers : ACPI pour la classe de part capitalisante et AFDU pour la classe de part distributive) est disponible sur SIX Swiss Exchange, sur Deutsche Boerse – XETRA et sur Borsa Italiana.

### 2. AXA IM Short Duration Income UCITS ETF (ASHU)

AXA IM Short Duration Income UCITS ETF offre une exposition à une sélection active d'obligations de qualité Investment Grade à durée courte émises par des gouvernements, des entreprises ou des institutions publiques au niveau mondial. Son univers d'investissement est l'indice Bloomberg Global Aggregate Corporate 1-3 Yrs Total Return Index Hedged USD. Le total de ses frais sur encours annuel s'élève à 0,19 %<sup>3</sup>.

AXA IM Short Duration Income UCITS ETF (tickers : ASHU pour la classe de part capitalisante et ASLU pour la classe de part distributive) sera disponible sur SIX Swiss Exchange, sur Deutsche Boerse – XETRA et sur Borsa Italiana.

**Olivier Paquier, Global Head of ETF Sales chez AXA IM**, a indiqué : « Avec ces deux nouveaux ETF actifs, nous poursuivons le développement de notre gamme en ligne avec notre ambition : proposer aux investisseurs un large éventail de solutions d'investissement pertinentes et innovantes, leur permettant de pouvoir diversifier toujours

<sup>1</sup> Organisation de Coopération et de Développement Economiques

<sup>2</sup> Code ISIN des parts : ISIN IE000J4FE268 pour la part USD Acc (coûts estimés : 0,20 %), ISIN IE0004D7VJE6 pour la part USD Dist (coûts estimés : 0,20 %). L'investissement sera réduit des frais mentionnés et ces frais ne prennent pas en compte des éventuels cours de transaction prélevés par des intermédiaires.

<sup>3</sup> Code ISIN des parts : ISIN IE000N3TZNO2 pour la part USD Acc (coûts estimés : 0,19 %), ISIN IE000P0AMD16 pour la part USD Dist (coûts estimés : 0,19 %). L'investissement sera réduit des frais mentionnés et ces frais ne prennent pas en compte des éventuels cours de transaction prélevés par des intermédiaires.

*d'avantage leurs portefeuilles. Ces deux ETF actifs combinent deux expertises majeures d'AXA IM : une gestion de conviction s'appuyant sur une recherche propriétaire rigoureuse ainsi que l'expérience éprouvée de nos équipes d'investissement en obligations. »*

Dès leur lancement, ces deux ETF seront disponibles pour tout type d'investisseurs en Suisse, en Autriche, en Italie, au Danemark, en Allemagne, en Irlande, au Liechtenstein, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Norvège, en Portugal, en Espagne et en Suède.

Ces deux ETF appliquent une réplique physique et sont classés « article 8 » selon la réglementation européenne Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)<sup>4</sup>.

Rien ne garantit que les ETF atteindront leur objectif d'investissement. Il est recommandé qu'un investissement dans un ou plusieurs de ces ETF ne constitue pas une part substantielle d'un portefeuille d'investissement et peut ne pas convenir à tous les investisseurs.

**Risque de perte en capital :** les investisseurs peuvent perdre une partie ou la totalité du capital investi en fonction des conditions de marché.

**Risque de taux d'intérêt :** ce risque correspond au risque de dépréciation des instruments à taux d'intérêt, à court ou moyen terme, lié aux variations des taux d'intérêt. A titre d'illustration, le prix d'une obligation à taux fixe a tendance à baisser lorsque les taux d'intérêt augmentent. Ces ETF sont particulièrement exposés aux obligations et autres titres de créance ; en cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur des actifs investis à taux fixe peut baisser.

**Risque de crédit :** En cas de défaillance ou de détérioration de la qualité des émetteurs privés d'obligations (par exemple une réduction de notation), la valeur des titres de créance dans lesquels les ETF sont investis peut baisser. Dans ce cas, la valeur nette des ETF peut baisser.

**Risque de change :** Les sommes qui vous seront versées peuvent l'être dans une autre monnaie que celle des ETF; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies.

**Risque lié aux obligations indexées sur l'inflation :** Les obligations indexées sur l'inflation sont un type particulier d'obligations qui sont liées à des indices calculés à partir des taux d'inflation de périodes passées. La valeur des obligations indexées sur l'inflation fluctue généralement en fonction de la variation des taux d'intérêt réels.

**La liste des facteurs de risque ci-dessus n'est pas exhaustive. Veuillez vous référer au document d'informations clé (disponible en français), au prospectus et aux suppléments (disponibles uniquement en anglais) pour obtenir des informations complètes sur les produits et sur les risques.**

<sup>4</sup> La classification d'AXA IM Global Inflation-Linked Bond Opportunities UCITS ETF et d'AXA IM Short Duration Income UCITS ETF au titre du règlement SFDR peut faire l'objet d'ajustements et de modifications dans la mesure où ce règlement n'est entré en vigueur que récemment et où certains de ses aspects peuvent faire l'objet d'interprétations nouvelles et/ou différentes de celles prévalant à la date de ce communiqué de presse. Dans le cadre de l'évaluation continue et du processus actuel de classification de ses produits financiers au titre du règlement SFDR, AXA IM se réserve le droit, conformément aux réglementations en vigueur et au prospectus et supplément d'AXA IM Global Inflation-Linked Bond Opportunities UCITS ETF et d'AXA IM Short Duration Income UCITS ETF et dans les limites de ceux-ci, de modifier la classification d'AXA IM Global Inflation-Linked Bond Opportunities UCITS ETF et d'AXA IM Short Duration Income UCITS ETF afin de tenir compte de l'évolution des pratiques de marché, de ses propres interprétations, des lois ou réglementations liées au SFDR ou des règlements délégués actuellement en vigueur, des communiqués des autorités nationales ou européennes ou des décisions de justice clarifiant les interprétations du règlement SFDR. Il est rappelé aux investisseurs que leurs décisions d'investissement ne doivent pas se fonder uniquement sur les informations présentées en vertu du règlement SFDR.

Les données ESG utilisées dans le processus d'investissement reposent sur des méthodologies ESG basées sur des données fournies par des tiers. Elles sont subjectives et peuvent évoluer dans le temps. Malgré plusieurs initiatives, l'absence de définitions harmonisées peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies d'investissement qui utilisent les critères ESG et les reporting ESG sont difficilement comparables entre elles. Les stratégies qui intègrent les critères ESG et celles qui intègrent des critères de développement durables peuvent utiliser des données ESG qui paraissent similaires mais qu'il convient de distinguer car leur méthode de calcul peut être différente.

Pour plus d'informations sur les ETF, notamment la valeur nette d'inventaire, visitez le centre de fonds local disponible sur ETFs | AXA IM Core ([Fund Centre - AXA IM CH - Private](#))

- FIN -

#### Contact

Elke Schaller

Dr. Sabina R. Korfmann-Bodenmann

[s.korfmann@kccc.ch](mailto:s.korfmann@kccc.ch)

+41 (0) 58 360 78 78

+41 (0) 43 244 87 37

Venez nous rendre visite sur <http://www.axa-im.ch> ou  

#### À propos d'AXA Investment Managers

AXA Investment Managers (AXA IM) fait partie du Groupe BNP Paribas depuis le 1er juillet 2025 suite à la finalisation de son acquisition.

AXA IM est un acteur clé de la gestion d'actifs à l'échelle mondiale avec plus de 3 000 professionnels et 24 bureaux dans 19 pays à travers le monde.

Nous nous adressons à une clientèle internationale variée, composée d'investisseurs institutionnels, d'entreprises et de particuliers, à qui nous proposons un large éventail d'opportunités d'investissement sur les marchés mondiaux. Nos offres comprennent à la fois des actifs alternatifs (participations immobilières, dette privée, crédit alternatif, infrastructures, private equity et solutions axées sur les marchés privés) et des actifs traditionnels (obligations, actions et stratégies multi-actifs).

AXA IM gère environ 879 milliards d'euros d'actifs, dont 493 milliards d'euros catégorisés comme des investissements intégrant des critères ESG, durables ou à impact. Notre objectif est de proposer à nos clients une gamme complète de produits, allant des investissements traditionnels aux stratégies ESG, leur permettant d'aligner leurs portefeuilles sur leurs objectifs financiers et leurs priorités en matière de durabilité. Dans un monde en mutation rapide, nous adoptons une approche pragmatique visant à apporter de la valeur à long terme à nos clients, à nos collaborateurs et à l'économie dans son ensemble.

*\*Données à fin décembre 2024.*

## Informations générales

**Le présent document s'adresse aux investisseurs professionnels selon le droit suisse. Les informations présentées par AXA Investment Managers ne constituent pas une offre d'achat ou de vente de tout investissement, produit ou service de la part d'AXA Investment Managers et ne doivent pas être considérées comme une sollicitation, un conseil en investissement ou un conseil juridique ou fiscal.** Toute reproduction en tout ou en partie de ces informations est interdite. Il est interdit d'offrir, de vendre ou de fournir des parts de fonds à une « US Person » au sens de la Regulation S de l'US Securities Act de 1933. L'achat de parts de fonds doit exclusivement reposer sur les prospectus de vente valides à ce moment-là ou sur tout autre document de vente déterminant, et sur les informations qu'ils fournissent. Ce document ne contient pas les informations nécessaires à la prise d'une décision d'investissement. Les informations présentées reposent sur l'état des choses et des connaissances au moment de la rédaction du document et peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. AXA Investment Managers ne vérifie ni ne s'approprie les informations présentées provenant de tiers. AXA Investment Managers décline toute responsabilité et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations présentées. Les parts ou actions de l'OPCVM coté («UCITS ETF») acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues à l'OPCVM coté. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts/actions sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs s'acquittent d'un montant supérieur à la valeur nette d'inventaire actuelle lors de l'achat de parts/actions et perçoivent un montant inférieur à la valeur nette d'inventaire actuelle à la revente. Le représentant suisse de l'ICAV (Irish Collective Asset Management Vehicle) domiciliée en Irlande AXA IM ETF ICAV est FIRST INDEPENDENT FUND SERVICES SA (FIFS), Feldeggstrasse 12, CH-8008 Zurich. Le service de paiement est NPB New Private Bank Ltd, Limmatquai 1, CH-8001 Zurich. Le prospectus, les feuilles d'information de base (PRIIP KID), les statuts et les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant Suisse. Pour les parts offertes en Suisse, le lieu d'exécution est le siège du représentant suisse. Le lieu de juridiction est au siège social du représentant suisse ou au siège social ou au lieu de résidence de l'investisseur. Le présent document et/ou tout autre document de placement relatif à ce(s) fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès d'AXA Investment Managers Suisse SA, Ernst-Nobs-Platz 7, CH-8004 Zurich (Adresse postale: Case Postale 1078, CH-8021 Zurich) ou à l'adresse [www.axa-im.ch](http://www.axa-im.ch).